

RENSEIGNEMENTS POUR LES PROFESSEURS STAGIAIRES

Institut Suzuki Montréal 2019

CEGEP Marie-Victorin, Pavillon Guillaume-Couture
7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2J6

<https://www.collegemv.qc.ca/campus-et-transport/campus-principal/plan-du-campus-principal>

PRÉPARATION À L'INSTITUT 2019

Pour participer au cours de formation professionnelle (à l'exception du cours ECC), vous devez être membre de la *Suzuki Association of the Americas*. Pour ceux et celles qui ne sont pas encore membres ou pour qui l'adhésion est expirée, veuillez visiter le [site internet de la SAA](#). Veuillez vous inscrire avant de venir à l'Institut.

Rappel important: Les participants à la formation de professeurs doivent avoir fait parvenir à la SAA l'audition appropriée. Veuillez consulter le [site internet de la SAA](#) pour plus de renseignements concernant les exigences de la SAA et pour connaître la procédure à suivre.

Vous devez avoir répété le répertoire du volume correspondant au cours suivi. La SAA vous encourage à mémoriser ce répertoire. Veuillez apporter instrument, **lutrin**, partitions, appareil d'enregistrement et enregistrements.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Si vous êtes inscrit au cours de formation professionnelle comme participant, vous devez être présent à tous les cours de développement professionnel et vous devez compléter les heures requises d'observations pour le cours auquel vous êtes inscrit afin de recevoir votre crédit de la SAA.

INSCRIPTION et HORAIRE

L'inscription pour les cours de formation professionnelle se déroule au **Pavillon Guillaume-Couture**. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître l'heure et l'endroit de votre inscription :

INSCRIPTION POUR PROFESSEURS STAGIAIRES			
STAGE	DATE	HEURE	SALLE
Violon U-2	samedi 20 juillet	8h30	H-107
Stratégies d'enseignement pour violoncelle	samedi 20 juillet	8h30	H-107
Violoncelle U-7	samedi 20 juillet	8h30	H-107
Piano U-2	samedi 20 juillet	8h30	H-107
Violon U-7	dimanche 21 juillet	8h30	H-107
Violon U-3	mercredi 24 juillet	8h	H-137
Violoncelle U-2	mercredi 24 juillet	8h	H-137
Violoncelle U-8	mercredi 24 juillet	8h	H-137
Piano U-3	mercredi 24 juillet	8h	H-137

Les cours de formation commencent immédiatement après l'inscription. Apporter votre instrument. Si vous participez à un cours qui commence le mercredi, vous êtes invités à arriver dès le début de l'Institut pour faire de l'observation. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour les détails concernant l'horaire quotidien.

HORAIRE GÉNÉRAL DES STAGIAIRES

COURS	DATE	DESCRIPTION	HEURES
Violon U-2 Stratégies d'enseignement pour violoncelle Violoncelle U-7	samedi 20 juillet & dimanche 21 juillet	DP	9h à 15h
	lundi 21 juillet au mercredi 24 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h
Piano U-2	samedi 20 juillet	DP	9h à 16h
	dimanche 21 juillet	DP	9h à 15h
	lundi 22 juillet au mercredi 24 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h
Violon U-7	dimanche 21 juillet	DP	9h à 15h
	lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h
Violon U-3 Violoncelle U-2 Violoncelle U-8	mercredi 24 juillet au vendredi 26 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h
	samedi 27 juillet	DP	9h à 16h
	dimanche 28 juillet	DP	9h à 14h
Piano U-3	mercredi 24 juillet au vendredi 26 juillet	DP et OBS	8h25 à 17h
	samedi 27 juillet	DP	9h à 16h
	dimanche 28 juillet	DP	8h30 à 10h30

DP = développement professionnel

OBS = observations

Les heures durant la semaine sont les heures générales des activités de l'Institut. Vous recevrez un horaire détaillé lors de votre première journée.

CASIERS

Les casiers sont gratuits pour la semaine. **Il faut apporter un cadenas.** Vous pourrez choisir un casier pendant la journée d'inscription et l'utiliser pendant la semaine. Une salle sécuritaire sera mise à la disposition de ceux qui ont des instruments qui n'entrent pas dans le casier.

STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit pour tous les participants de l'Institut. Veuillez consulter la section **Information/Info pré Institut** pour plus de renseignements concernant les terrains de stationnement qui seront désignés aux participants de l'Institut.

LOCATION D'INSTRUMENTS À CORDES

Si vous voulez louer un instrument pour la semaine de l'Institut vous pouvez communiquer avec Wilder & Davis, Luthiers au 514-289-0849 ou à l'adresse : www.wilderdavis.com. L'Institut ramasse et retourne les instruments loués. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous procurer l'assurance protection offerte par Wilder & Davis.

CONCERT DES PROFESSEURS

Les stagiaires sont invités à participer à l'orchestre des professeurs qui jouera au concert des professeurs le mercredi 24 juillet à 19 h. Les partitions seront distribuées pendant la journée d'inscription. La répétition pour le concert aura lieu le lundi 22 juillet à 17h30 au local H-107.

RÉSIDENCE

Pour ceux qui logeront à la **résidence du CEGEP Marie-Victorin** :

- S'il est possible pour vous d'en apporter un, vous apprécierez un ventilateur puisque les chambres ne sont pas climatisées.
- **La literie, les oreillers et les serviettes ne sont pas fournis. Veuillez apporter les vôtres.**
- **La vaisselle, les ustensiles, les chaudrons, etc. ne sont pas fournis dans les cuisines communes.**
- Il y a une piscine. Veuillez apporter vos maillots de bain si vous voulez en profiter.

IMPORTANT: L'administration de l'Institut sera responsable de la distribution des clés. **Donnez-nous la date et l'heure approximatives de votre arrivée. S'il n'y a personne pour vous accueillir à la résidence, veuillez communiquer avec Josée au 514-813-8307.**

REPAS ET DÉTENTE

★ **Nouveau traiteur!** ★ *Camille Amice*, le traiteur de l'Institut, offre aux participants de l'Institut la possibilité de réserver des dîners « Boîte à lunch ». **Ces dîners doivent être réservés et payés à l'avance.** Veuillez consulter le document approprié dans la section **Information/Info pré Institut** de notre site web pour les détails sur le menu et pour savoir comment réserver vos dîners. **Date limite pour réserver des dîners : 5 juillet.**

Un de nos commanditaires, Pizzeria Etc., au 7303 Boul Henri-Bourassa, se trouve à 10 minutes en voiture ou 30 minutes à pied. On peut y manger dans la salle à manger ou commander pour emporter ou faire livrer.

Le restaurant Capucine est situé dans le Complexe sportif Marie-Victorin, à 5 minutes de marche du site de l'Institut. Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 7h à 20h30. **Il est possible que le restaurant soit fermé à cause de rénovations pendant la semaine de l'Institut.**

Les autres restaurants sont situés un peu plus loin. On peut s'y rendre en voiture, en autobus, ou à pied (15 à 30 minutes de marche). Plusieurs restaurants dans la région offrent un service de livraison.

Le traiteur de l'Institut aura un casse-croûte sur le site.

Les participants qui habitent en résidence peuvent profiter des mini-frigos dans leurs chambres et des cuisines de la résidence pour préparer leurs repas. Plusieurs des familles locales apportent leur dîner.

Vous pourrez profiter des espaces verts sur le campus du CEGEP pour pique-niquer et pour vous détendre.

PISCINE

★ **Faites une saucette!** ★ La piscine du CEGEP Marie-Victorin offre un bain libre gratuit du lundi au jeudi de 12h à 15h. Bonnet de bain obligatoire. Un couloir sera réservé pour faire des longueurs.